

Conseil Communautaire du 15 janvier 2026 : COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT.

Monsieur le Président a rendu compte au Conseil des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

-allouer à l'EUURL TP MECA 03 via la SCI TERENA une aide d'un montant de 11 353 €, au titre du co-financement de l'aide allouée par le Département de l'Allier, en vue de rénover des locaux professionnels situés à Périgny,

-conclure le marché de nettoyage des locaux du groupe scolaire élémentaire de Lapalisse avec la société CLEAN COMPANY (03200 VICHY) à compter du 2 janvier 2026 pour un montant annuel de 40 654,43 € H.T.,

-allouer à l'EUURL TP MECA 03 une aide d'un montant maximal de 5 000 €, en vue de permettre l'achat de matériels professionnels – située 2 route de Lapalisse, à Périgny.